

St.-Cierges, le 17 juin 2014

**Rapport de la commission chargée d'étudier
Le préavis municipal-N°7/2014**

Réfection du toit de la villa communale de Thierrens

Composé de

Rapporteur: - Elke HOFSTÄTTER PASCHE

Membres: - Lionel JOTTERAND
- Serge CHEVALLEY
- Jean-Jacques BUGNON
- Dominique JOLIVIN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal,

La commission s'est réunie le 13 juin 2014 en présence de Madame la municipale, Nathalie Jaton.

Nous la remercions pour avoir répondu avec précision à nos questions. Les travaux seront effectués par des entreprises de la région.

La villa communale est notée 3 au patrimoine - objet intéressant au niveau local - donc digne d'être protégée et entretenue.

Les derniers travaux datent des années 1960. Actuellement la villa est louée. Nous avons pu constater que les tuiles sont en très mauvais état. L'isolation du plancher des combles nous paraît opportune et nécessaire pour un gain énergétique, de même qu'une mise à jour du système de chauffage qui sera la prochaine étape.

Nous avons également soulevé la question de :

- 1) La nécessité d'un paratonnerre qui ne s'avère pas obligatoire.
- 2) La nécessité de l'implantation de panneaux solaires compte tenu des modifications en cours de la législation sur l'énergie ? La pose des panneaux solaires sera prise en compte dans les frais divers et imprévus étant donné que le système de chauffage sera bientôt remplacé.

La commission invite le conseil communal d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection du toit de la maison communale de Thierrens et à approuver le préavis de la municipalité -N°7/2014

Au nom de la commission

Lionel JOTTERAND

Dominique JOLIVIN

Serge CHEVALLEY

Elke HOFSTÄTTER PASCHE

Jean-Jacques BUGNON